



# Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2022/2045

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi - ~~que le fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame Axel - Sandra PEREDNIA - RIGHETTI** demeurant à **rue Léon Blum 184 à 4101 SERAING (JEMEPPE)**.

Le terrain concerné est situé à **Rue Léon Blum 184 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et cadastré **9e division section A n° 144 L 2**

Le projet vise à "**construire une extension à l'arrière de l'habitation**" et présente les caractéristiques suivantes :  
l'extension projetée est sur deux niveaux et pourrait engendrer des conflits de voisinage,

Article D.VIII.13 du CoDT : "L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme no 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.  
Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) :

- le mardi de 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 30;
- le jeudi et vendredi de 7 h 45 à 11 h 45;
- le jeudi de 17 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous pris 24 h à l'avance);

(Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14 h 45 au lieu de 16 h 30)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33 - f.bennardo@seraing.be)**

**L'enquête publique est ouverte le 22 novembre 2022 et clôturée le 7 décembre 2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : f.bennardo@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 7/12/22, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,  
(délégation du 16/04/2020)  
(C.D.L.D. art. L 1132-5)

Fabrizio BENNARDO  
Agent technique

Pr LE BOURGMESTRE,  
(délégation du 27/11/2020)  
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOF  
5<sup>ème</sup> Échevine